
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. INSCRIPTION – SEMINAIRES, COURS DE CERTIFICATION ET STAGES PRATIQUES

Pour être effective, toute réservation requiert le versement de l'intégralité du montant à la confirmation.

Les prix indiqués sont en général hors taxe et comprennent les supports pédagogiques (normes, support de cours, cahier d'exercices) fournis par Polaris Secure Technologies.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration ne sont pas intégrés aux prix sauf indication contraire ; ceux-là sont à la charge du stagiaire.

Nous nous réservons à tout moment le droit de modifier et d'ajuster les tarifs proposés, en fonction du type de séjour/séminaire et de l'économie locale.

▪ Conditions d'annulation ou de report d'inscription

Toute annulation ou report d'inscription doit être signalé par téléphone ou par e-mail, et confirmé par écrit à Polaris Secure Technologies.

Téléphone :

- +221 77 778 10 10
- +221 33 867 25 30
- +33 4 78 74 50 80

E-mail : contact@polaris-st.com

Si le report ou l'annulation intervient, sauf en cas de force majeure :

* dans les 30 jours ouvrés précédant le début de la formation Polaris Secure Technologies facturera 50% du coût de la formation.

* dans les 15 jours ouvrés précédant le début de la formation, Polaris Secure Technologies facturera 100% du coût de la formation.

Polaris Secure Technologies se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans indemnité une formation si le nombre de participants n'est pas suffisant ou en cas de force majeure. Le client pourra alors choisir une autre date dans le calendrier des formations. Polaris Secure Technologies ne pourra être tenue responsable des frais ou dommages consécutifs à l'annulation d'un stage ou à un report à date ultérieure.

II. GENERALITES

▪ Délai d'annulation

Les jours s'entendent en jours calendaires (samedi, dimanche et jours fériés inclus), sauf délai de rétractation.

▪ Cas de force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence française tels que :

- Survenance d'un cataclysme naturel : tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, etc. ;
- Conflit armé, guerre, conflit, attentats ;

- Conflit du travail, grève totale ou partielle chez le Prestataire, le Client ou services publics
- Injonction impérative des pouvoirs publics rendant impossible la réalisation de l'événement ; Dans le cas de la Covid, seul un confinement total rendant impossible le maintien de l'événement du fait de la fermeture du lieu, de l'interdiction d'exercer est considéré comme un cas de la force majeure. Le fait d'être cas contact ou positif au test Covid n'est pas considéré comme cas de force majeure.
- Accidents d'exploitation, bris de machines, explosion.

Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, à ses yeux, est de nature à affecter l'exécution du contrat ou rendre impossible la présence au 1er jour de l'événement.

- **Délai de rétractation pour les particuliers uniquement**

À compter de la date de signature du formulaire d'inscription sur le site internet de Polaris Secure Technologies, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours (se reporter aux dispositions des articles L121-16 et -17 et R121-1 du code de la consommation) avant le début du cours/séminaire. Il en informe l'organisateur, par téléphone ou par e-mail. Dans ce cas, la somme peut être remboursée au participant dans un délai de 1 mois à compter du 1er jour du mois suivant la réception de la rétractation.

Téléphone :

- +221 77 778 10 10
- +221 33 867 25 30
- +33 4 78 74 50 80

E-mail : contact@polaris-st.com

- **Médiation - Désaccord**

Conformément aux dispositions du code de la consommation respectif, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation.

En France, l'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

Si une constatation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, les tribunaux de Lyon et de Dakar seront seuls compétents pour régler le litige.